
ICANN84 | Réunion générale annuelle – Séance conjointe : Conseil d'administration de l'ICANN et conseil de la GNSO

Lundi 27 octobre 2025 – 16h30 à 17h30 IST

WENDY PROFIT

Si vous voulez bien prendre place, nous allons commencer. Nous allons commencer et lancer l'enregistrement. Bonjour et bienvenue à la réunion conjointe du conseil d'administration de l'ICANN et de la GNSO. Je suis Wendy et je gèrerais la participation pour cette séance. Sachez que la séance est enregistrée et régie par le Code de conduite de participation de l'ICANN, par les normes de comportement de l'ICANN et par la politique anti-harcèlement de l'ICANN. Veuillez respecter les directives suivantes pour participer à la séance. Je vais également les mettre dans le chat pour référence.

C'est une réunion entre la GNSO et le conseil d'administration de l'ICANN. Donc nous n'écouterons pas les questions de la salle pendant la séance, à moins qu'il n'y ait des membres de la GNSO dans la salle. L'interprétation sera faite en anglais, en français et en espagnol. Si vous parlez pendant la séance, veuillez lever la main et nous vous donnerons la parole. Nous avons un micro salle.

Les participants à distance auront la possibilité de mettre leur micro sur Zoom. Les personnes qui sont dans la salle auront un micro physique. Et pour les intervenants, veuillez donner votre

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

nom, la langue dans laquelle vous allez parler, si ce n'est pas l'anglais et veuillez parler lentement et clairement. Et je vais maintenant céder la parole à la présidente du conseil d'administration de l'ICANN, Tripti Sinha.

TRIPTI SINHA Merci Wendy et bienvenue à cette réunion conjointe du conseil d'administration de l'ICANN et du conseil de la GNSO. Nous allons commencer par les présentations. Becky, s'il vous plaît.

BECKY BURR Bonjour, je suis Becky Burr.

NACHO AMADOZ Nacho Amadoz, je suis un des coprésidents du Conseil de la GNSO intérimaire.

TRIPTI SINHA Tripti Sinha, présidente du conseil d'administration de l'ICANN.

TOMSLIN SAMME-NLAR Tomslin Samme-Nlar, je suis coprésident intérimaire.

CHRIS BUCKRIDGE Chris Buckridge, nommé au conseil d'administration par la Chambre des parties contractantes de la GNSO.

JAMES GALVIN

James Galvin, Liaisons SSAC au conseil d'administration de l'ICANN.

TRIPTI SINHA

Merci beaucoup. On va peut-être commencer et je vais commencer par lire les questions que le conseil d'administration a envoyé au Conseil pour écouter ensuite vos réponses. Donc vous me direz qui va s'occuper des questions.

Donc, nous vous avons envoyé une question il y a un petit moment de ça. Donc, qu'est-ce que pense le conseil de la GNSO? Quelles devraient être les priorités du conseil d'administration et de l'ICANN en matière de politique si on prend en considération le nouveau plan stratégique quinquennal, le réexamen du SMSI+20 et ce qui a récemment été lancé dans le cadre de la révision des révisions du groupe intercommunautaire?

TOMSLIN SAMME-NLAR

Merci. Nous remercions le conseil d'administration pour cette question. Lorsque nous avons considéré ceci du point de vue de la perspective de la GNSO, il nous a semblé que c'était une question à laquelle la réponse était difficile, étant donné notre mission limitée pour le processus d'élaboration de politiques. Les priorités du conseil d'administration de l'ICANN ne font pas partie de notre contrôle, de ce que nous maîtrisons dans le cadre de notre travail.

Et en plus, le plan stratégique quinquennal, la révision SMSI+20 et la révision des révisions ont déjà été priorisés.

Nous exécutons notre travail de manière efficace et nous appuyons le plan stratégique en priorisant son portefeuille existant de travail et, ce faisant, en s'engageant à améliorer la souplesse, l'efficacité de l'élaboration des politiques et des avis. Le Conseil de cette manière, contribuera à la progression de l'objectif 1.

Dans ce sens, le Conseil pense que le conseil d'administration et ICANN org devraient mettre en priorité et s'engager à renforcer l'efficacité du PDP, y compris l'allocation de davantage de ressources lorsque c'est nécessaire, en fournissant son orientation lorsque c'est justifié, en s'assurant que les politiques sont prêtes et peuvent être soumises au Conseil.

Les recommandations ont été adoptées dans les temps et ont mis en œuvre les recommandations de politiques, également dans les délais.

Par rapport à la partie SMSI de la question, le Conseil de la GNSO apprécie les efforts de Org et du Conseil d'administration pour promouvoir cette question dans la communauté. Le Conseil de la GNSO pense qu'il est important que le conseil d'administration promeuve le modèle multipartite de gouvernance dans les différents forums pour 2026.

Le groupe consultatif SO/AC doit continuer jusqu'en décembre 2025, procédure SMSI+20, et fournir ces contributions dans le cadre de la gouvernance de l'Internet et de ce qui sera fait à l'ONU.

L'équipe de gouvernance du Conseil de la GNSO a élaboré un outil de cartographie pour aider le GAC, le conseil d'administration et l'Org pour plaider en faveur du modèle multipartite et pour suivre tout ce qui se fera en 2026.

TRIPTI SINHA

Merci pour votre réponse. Je vais répondre à la deuxième partie d'abord et ensuite, je donnerai la parole à Kurtis qui répondra à la première partie. Tout d'abord, nous apprécions le fait que vous appuyiez les engagements de l'ICANN par rapport au SMSI+20. De toute évidence, votre encouragement à ce que les SO/AC soient impliqués pour les réunions à venir de manière à s'assurer que la communauté technique soit vraiment représentée et fasse partie des résultats du réexamen du SMSI+20.

Donc, nous apprécions. Par rapport à l'ajout de ressources au PDP, bien sûr, ça dépend de Kurtis et de la mise en œuvre des recommandations. Kurtis.

KURTIS LINDQUIST

Tout d'abord, toutes mes excuses. J'ai été un peu en retard. J'ai été dans une autre réunion qui a pris du retard. Par rapport aux ressources pour les PDP, je crois que nous avons le personnel que nous allouons en fonction des besoins. On pourra parler à la GNSO

de ce qui pourrait rendre les choses plus efficaces selon vous et s'il y a d'autres besoins en matière de ressources.

Et, bien, je voudrais simplement souligner ce dont on a parlé en matière de politique. On a parlé avec l'équipe politique, avec Rasmus Weinstein, et on a parlé aussi à ceux qui font la mise en œuvre pour mieux comprendre les politiques et où on en est pour chaque politique en matière d'élaboration, en matière de développement.

Donc, en fait, suivre un petit peu les différentes évolutions, avoir des dates, quand est-ce qu'on commence? Donc, mieux comprendre un petit peu la question de l'efficace. Et puis pour être tout à fait transparent et ensuite faire la même chose par rapport à la mise en œuvre.

Alors, j'ai raté le début, donc toutes mes excuses s'il y avait autre chose parce que vous étiez en train de lire, et moi j'étais en train de m'approcher de la table.

TOMSLIN SAMME-NLAR

Non, non, je pense que vous n'avez rien raté. Il y a aussi des choses que nous faisons qui contribuent à la préparation du conseil d'administration, qui s'applique à la mise en œuvre, et je vous ferai un point là-dessus également. Merci.

TRIPTI SINHA

Je vais demander à Becky, Chris et Jim de répondre. Chris, allez-y.

CHRIS BUCKRIDGE

Merci Tripti et merci Tomslin pour cette réponse. C'est une question très précise. Vous avez mentionné le groupe consultatif qui doit poursuivre son travail au-delà de décembre. Donc, ce n'est pas le réseau SMSI+20. Je sais que je n'utilise pas les bons termes, mais j'imagine que vous parlez du plus petit groupe des représentants SO/AC qui se réunissent pas à huis clos, mais de manière peut-être moins publique.

En fait, c'est une question, est-ce que vous pouvez nous dire un petit peu quel rôle ce groupe aurait après? Parce qu'actuellement il se focalise beaucoup sur cet objectif du SMSI+20. Ces discussions, comprendre les délais en matière de consultation, comprendre quelles sont les opportunités.

Alors, je ne vous dis pas que ce type de groupe ne pourrait pas être utile à l'avenir, de manière plus globale, pour travailler sur la gouvernance de l'Internet, mais j'aimerais savoir ce que vous avez vraiment dit au niveau de votre conseil, si vous pouvez nous donner des détails.

TOMSLIN SAMME-NLAR

On n'a pas énormément de choses à dire par rapport aux discussions au conseil, mais je sais qu'il y a des membres qui sont dans la salle, peut-être qu'ils pourraient répondre.

DESIREE MILOŠEVIĆ

Merci Tomslin et merci pour cette question. Nous pensons que le conseil de la GNSO avait participé à ce groupe officiel SO/AC, auquel vous avez également participé. Mais, le conseil de la GNSO a également un groupe informel. Donc, il y avait un double effort. Il y avait le groupe qui a produit la cartographie de manière informelle, et nous avons également participé au niveau du SO/AC de ce groupe-là.

Donc, la proposition, c'était que cette organisation transversale à l'ICANN continue pour travailler sur des questions de gouvernance de l'Internet plus large, parce que, comme vous le savez, après le SMSI, ça pourrait être... ou après décembre, le SMSI pourrait se terminer. Donc, ce serait une question plus large au sein des SO et AC avec l'aide du personnel, et nous aimerions que ceci se poursuive après le mois de décembre avec l'aide du personnel.

TRIPTI SINHA

D'autres questions? Becky?

BECKY BURR

Non, je voulais remercier les membres de la communauté et de tous l'ICANN qui ont été aussi présents et impliqués au nom du modèle multipartite, dans le cadre de tout ce processus. Je crois que pour ceux d'entre vous qui étiez à la cérémonie d'inauguration, vous avez entendu l'ambassadeur, il vous a entendu, il est impressionné par l'enthousiasme de cette communauté qui est

manifeste. Et, ceci veut dire que nous sommes très bien positionnés pour la suite.

Les questions de gouvernance de l'Internet ne vont pas prendre fin à la fin du mois de décembre, mais tout le contraire. Je pense qu'elles se poursuivront très longtemps. Donc, merci et poursuivez dans ce sens.

TRIPTI SINHA

Merci, Becky. Je vais maintenant vous céder la parole pour les questions que vous avez pour le conseil d'administration.

NACHO AMADOZ

Merci Beaucoup de Tripti. Le point suivant c'est sur le PDP GGP, donc les modifications du manuel pour le retour sur les recommandations GNSO. Pendant notre séance, nous nous sommes mis d'accord sur une démarche pour inverser l'adoption d'une recommandation de la GNSO. Dans le cadre de la discussion, parmi les membres qui étaient présents, nous nous sommes mis d'accord que l'étape suivante, c'était d'identifier et de repérer le lieu pour documenter ceci, nous allons coordonner à l'interne et nous nous sommes dit que le lieu c'était le PDP et le manuel GGP.

Donc, l'idée c'est de définir les attentes pour nos deux conseils, mais ne pas non plus limiter les devoirs fiduciaires. A ce stade, nous pensons qu'il y a plusieurs étapes suivantes, mais nous devons d'abord déterminer si c'est approprié. On pourra voir, on pourra en

parler et si l'accord est mutuel par rapport à la proposition, on pourra voir ce qu'on fait ensuite.

TRIPTI SINHA

Merci beaucoup. Ma collègue Becky va vous répondre.

BECKY BURR

Merci. Tout d'abord, merci au conseil d'avoir pris cette initiative. Nous en avons parlé avec Chris et avec vous lorsqu'on a parlé stratégie et nous apprécions cette initiative par rapport à ce processus. Nous sommes d'accord sur le fait que les manuels PDP GGP sont l'endroit approprié pour capturer, pour refléter ce processus.

Le conseil d'administration n'a pas effectué une révision en profondeur des modifications, mais il semblerait qu'elles répondent à la question et qu'elles réussissent à trouver l'équilibre recherché pour trouver un équilibre sans restreindre les obligations fiduciaires du conseil d'administration.

Pour finir, je dirai que nous apprécions ce processus qui serait utilisé... que ce processus serait utilisé rarement et de manière très prudente. Les interactions entre conseil d'administration et du conseil de la GNSO se poursuivront, comme ça a été le cas au cours des dernières années. Ces interactions deviennent de plus en plus fréquentes et meilleures, et nous apprécions le travail que vous avez fait. La possibilité d'avoir ce type de processus. Nous voudrions voir. Nous serions intéressés à savoir quelles sont les

prochaines étapes, mais bien entendu, nous croyons que nous sommes dans la bonne direction.

NACHO AMADOZ

Merci beaucoup Becky. Nous apprécions également le temps que vous avez consacré à cette question par rapport donc aux étapes suivantes. Nous devons nous mettre d'accord sur les modifications et ensuite nous devons publier le document pour consultation publique.

TOMSLIN SAMME-NLAR

La prochaine question pour le conseil de la GNSO, ce n'était pas une question, mais plutôt un point sur l'initiative de préparation du conseil d'administration. Lorsque le conseil a commencé à travailler sur son plan stratégique en 2023, nous voulions limiter la possibilité que le conseil approuve des recommandations que le conseil d'administration ne pourrait pas adopter.

Et donc, c'est pourquoi le conseil a parlé de la possibilité de soumettre, donc, des recommandations de politique au conseil d'administration qui soit prête à être adoptée, c'est à dire, une fois que la recommandation a été approuvée par une majorité des membres de la GNSO et qu'elle est considérée par le conseil comme allant dans le sens du meilleur intérêt de l'ICANN.

Donc, le conseil a créé une petite équipe pour travailler avec le personnel de l'ICANN et un groupe d'autres parties prenantes afin de discuter de l'expérience par rapport aux recommandations qui

n'ont pas été adoptées, afin de tirer des enseignements et pouvoir les appliquer par la suite. Le conseil considère que la participation de certains membres du conseil d'administration, et d'ailleurs Becky y était présente dans cet exercice, a été positive.

Le conseil discute actuellement les recommandations qui ont été faites par la petite équipe pendant que nous envisageons la manière dont nous allons mettre en œuvre ces recommandations. Nous devons en discuter entre nous, mais à ce stade, nous souhaitons avoir une discussion plus générale lors des réunions habituelles du conseil.

Certes, certains membres du conseil d'administration sont présents à ces réunions et nous espérons que les discussions qui auront lieu dans l'ordre du SPS aboutiront à des résultats positifs.

Deuxième élément par rapport à cette initiative de préparation du conseil d'administration, le conseil de la GNSO et le conseil d'administration ont développé des relations de travail basées sur le respect mutuel. Et, les progrès dépendent des recommandations. Et bien sûr, cette nouvelle relation est positive pour l'avancée des travaux. Or, il y a certaines préoccupations par rapport à la mise en œuvre de certaines recommandations lorsqu'il n'y a pas une convergence entre la mise en œuvre et la recommandation.

Pour certaines recommandations, le conseil considère que cela n'a pas été approprié de se prononcer avant que le conseil puisse avoir... après s'être penché sur cette question. Donc, il y a donc la

possibilité de se pencher sur l'option un ou l'option deux. Et, bien que la lettre du conseil d'administration n'ait pas été prescriptive, elle donc met le doigt sur le fait que le rôle du conseil n'est pas tout à fait reconnu.

Donc, le conseil voudrait donc qu'il y ait des recommandations qui puissent être prévisibles et respectueuses.

TRIPTI SINHA

Merci beaucoup d'avoir soulevé cette question. Le conseil d'administration apprécie donc cet effort de préparation et nous considérons également qu'il est important de faire cet effort pour faire en sorte que les recommandations soient exploitables. Pour ajouter un peu plus de commentaires à cela, je vais me tourner vers mes collègues du conseil d'administration, Chris et ensuite Becky,

CHRIS BUCKRIDGE

Mercy Tomslin. Bien entendu, en tant que membre du conseil d'administration, nous remercions le conseil de se pencher sur cette question et pour avoir reconnu l'importance de cette question. Nous vous remercions également de nous avoir tenus informés des progrès de ce travail. Nous apprécions également et souhaitons poursuivre la communication transparente avec le conseil de la GNSO à l'avenir.

Moi-même et Greg, allons participer à la réunion SPS en janvier, car nous croyons qu'il s'agit d'une occasion importante pour nous de pouvoir travailler ensemble, en coordination et de manière

informelle. Nous remercions donc la petite équipe qui se penche sur la préparation, sur ce travail d'opération. Et nous pensons que les recommandations et le plan de mise en œuvre seront intéressantes pour nous tous.

Le conseil d'administration et l'organisation ICANN et le conseil travaillent ensemble pour clarifier les PDP et identifier les difficultés pour ne pas perdre cette clarté que l'on recherche. Nous savons qu'il peut y avoir des difficultés au niveau de la mise en œuvre.

Et, il s'agit d'un défi qui revient. Ce sont des critiques auxquelles est confrontée l'organisation ICANN par rapport à la longueur de la mise en œuvre des recommandations. Et au niveau du plan stratégique auquel on a fait référence à plusieurs reprises aujourd'hui. Ce plan stratégique demande une mise en œuvre opportune des recommandations de la GNSO.

Nous attendons donc avec impatience de poursuivre notre travail en collaboration avec le conseil de la GNSO et l'organisation ICANN. Becky, vous avez la parole.

BECKY BURR

Tout d'abord, permettez-moi de dire que le conseil d'administration apprécie la manière dont la communauté et la GNSO en particulier et la communauté dans son ensemble, a travaillé sur la série 2026 de l'IRT. Nous avons travaillé à un rythme rapide. Les réunions ont eu lieu de manière extrêmement régulière,

et les représentants du conseil ont été très proactifs pour nous faire part des problèmes qu'ils pouvaient rencontrer.

Dans le cadre de notre communication améliorée, nous avons essayé d'éviter d'envoyer des lettres ici et là. Et, nous croyons qu'il est important de nous assurer que lorsque l'on se penche sur des difficultés, il est important donc de considérer les points de vue du conseil d'administration.

Cette question nous a été soumise lors de notre atelier de septembre à Madrid, mi-septembre. On a eu l'impression qu'il y avait une certaine urgence vu que la date de publication de l'AGB approchait. Et donc, nous avons décidé que nous allions remettre cette décision au conseil.

Nous pourrions donc accepter cela et nous pourrions accepter la position qu'allait prendre le conseil. Et donc, il était juste de communiquer au conseil ce que nous pensions. Cette lettre n'avait pas l'intention d'être prescriptive, et le concept auquel nous pensions avant que le conseil n'agisse. Je ne sais pas très bien ce que cela représentait, parce que pendant des années, vous avez travaillé dans le vide. Le conseil d'administration réagissait une fois que tout était fait. Cela n'était pas bien.

Et donc, ce concept n'a pas été proposé en tant que directive. Nous voulions communiquer que la décision revenait au conseil. Je crois qu'on a communiqué cela. Je pense que je comprends qu'il y avait des urgences au niveau des délais. Et maintenant, je ne parle pas au nom du conseil d'administration, mais en mon propre nom.

Mais, allez-y les gars, on ne fait que communiquer des informations.

On doit pouvoir partager les informations, on doit pouvoir avoir des conversations, des discussions franches. Et, c'est toujours mieux d'avoir ces discussions en face à face, mais c'était difficile de le faire vu le manque de temps qu'on avait.

C'est pour cela qu'on a envoyé une lettre et c'est peut-être de ma faute, c'est de ma faute. Je le dis et j'espère vraiment que notre relation améliorée, cette communication améliorée va nous permettre de communiquer aussi rapidement qu'on le souhaitera. Et, qu'on ne va pas se baser sur des principes un peu mystérieux. On doit se traiter de manière respectueuse. C'est le cas pour moi. Au moins, je respecte le conseil et je pense que le conseil est tout à fait capable d'agir et de remplir ses obligations dans le meilleur intérêt de la communauté. Donc, nous étions nous voulions tout simplement partager des informations.

TOMSLIN SAMME-NLAR

Merci Chris et Becky pour ces réponses. Au niveau du conseil, nous sommes bien entendu ravis de cette ligne de communication ouverte entre nous. Je ne pense pas que le conseil n'a pas voulu partager des informations, mais la lettre était rédigée comme si le conseil d'administration était en train de prescrire quelque chose et elle n'a pas été comprise comme un partage d'information. Je crois que c'est là le problème.

BECKY BURR

C'est un point de vue intéressant. Je pense encore l'agent de liaison du conseil d'administration partage nos discussions et partage son point de vue. Et honnêtement, cette lettre avait pour objectif de communiquer. Voilà, ce que nous pensons. C'est au conseil de la GNSO de prendre une décision. Nous allons vous dire ce que nous pensons qu'il devrait être fait.

Mais, c'était une lettre pour partager les informations. Elle a été écrite... Et, si ça a été considéré comme si c'était quelque chose de prescriptif, je m'en excuse. Ce n'était vraiment pas l'intention.

TOMSLIN SAMME-NLA

Merci.

JAMES GALVIN

J'aimerais ajouter surtout de mon propre point de vue. Je vois ceci comme une opportunité de tirer des enseignements. Il y a quelques années, on avait créé une petite équipe pour avoir davantage d'opportunités de dialogue et je crois qu'il faut rechercher ces opportunités de communication informelle. La lettre, c'est plus une déclaration officielle et en fait, on a mis ça avec le reste une fois que les négociations de la petite équipe ont été terminées. Et donc, on a repris les anciennes mauvaises habitudes. Et donc ce qu'on peut retirer de tout ça, c'est que ce qui nous intéresse, c'est un dialogue plus informel, plus ouvert.

La lettre, c'était un ancien mécanisme et du coup, toutes les anciennes interprétations sont remontées à la surface. Mais, je crois que les lettres étaient le mécanisme approprié à l'époque. Donc, repartons à partir de là. Prenons ceci comme opportunité de progresser et cherchons d'autres opportunités de partager les informations, quelles qu'elles soient, de manière à pouvoir ensemble réussir.

TOMSLIN SAMME-NLAR

Merci James. Je crois qu'il y avait encore un autre point par rapport aux initiatives du conseil. Voilà. Thomas.

TRIPTI SINHA

Sinon, venez ici sur l'estrade.

THOMAS RICKERT

Merci beaucoup de m'avoir attendu. J'aimerais revenir sur ce que vous avez dit tous les deux. C'est marrant qu'on se trouve dans une situation où, Becky, vous vous disiez oui, je viens de faire ce que vous me demandiez depuis des années. Donc, le conseil d'administration dit ce que le conseil d'administration pense, et il y a un malentendu.

Donc, j'espère qu'à la suite de cette réunion, on ne vous aura pas dissuadé de dire ce que vous pensez. Mais, comme Jim le disait, donc repartons avec un apprentissage en tête. C'est un petit peu nouveau et il y a un risque. La communication entre les individus, entre les groupes. À chaque fois qu'on écrit les choses, on donne

aux gens suffisamment de temps pour y réfléchir et on peut tous se dire il faut lire entre les lignes, il faut interpréter ceci et cela, et tout va mal. Et c'est exactement ce qui s'est passé ici.

Je dois vous dire que je parle en mon propre nom, mais j'imagine que les autres membres du conseil sont d'accord avec moi. Nous voulons que vous communiquiez avec nous. Dans les recommandations de préparation du conseil, on vous l'a dit, on veut davantage de communication. Mais entre-temps, en attendant qu'on arrive à savoir comment lire les lettres avant d'aller plus loin, si quelque chose arrive. Et, bien, écrivez un email ou téléphonez à la personne. Qu'est-ce qui se passe, Becky? Cette lettre est-ce qu'il faut qu'on la fasse. Option A. Option B.

Et, vous auriez simplement dit non, non, il n'y a pas de problème. Faites ce que vous avez prévu et tout se serait très bien passé. Donc, juste pour s'assurer qu'il n'y a pas de malentendu par la suite. Donc, nous lisons vos lettres simplement pour faire avancer la communication. Et, s'il y a un problème, eh bien on s'appelle pour que les choses ne soient pas mal lus.

BECKY BURR

Oui, effectivement, les lettres du conseil d'administration sont une invitation à davantage de communication. Sinon, on va être obligés d'utiliser de l'encre invisible pour que vous ne vous imaginiez pas n'importe quoi.

TRIPTI SINHA

On est tous là pour la même chose. On veut en arriver au consensus, on veut prendre les bonnes décisions. Donc, personne ne cherche à être prescriptif. Je crois que c'est une bonne discussion. Maintenant, continuons de l'avant dans un esprit de collaboration.

TOMSLIN SAMME-NLAR

Absolument d'accord. Merci. Dans le cadre de la discussion sur la préparation du conseil d'administration, nous avons un dernier point qui est lié aux délais de la mise en œuvre des recommandations qui ont été adoptées. Le conseil de la GNSO félicite l'équipe de la prochaine série pour tous les efforts et pour tout le travail effectué pour mettre en œuvre les recommandations du SubPro. Le programme est bien lancé pour 2026.

Mais en même temps, le conseil s'inquiète par rapport à certaines recommandations et la manière dont elles sont considérées par le conseil d'administration et même préoccupation par rapport à la mise en œuvre par le personnel. Le conseil comprend bien le rôle critique pour la considération et la mise en œuvre des recommandations de politiques, et il n'a pas pour but de pointer du doigt le personnel ou le conseil d'administration, parce que les recommandations sont bénéfiques pour tout le système.

Ceci étant, le conseil de la GNSO a certaines préoccupations par rapport au rythme auquel les recommandations sont gérées dans les différentes étapes, donc considération par le conseil d'administration et personnel. C'est ce qu'on veut dire.

Maintenant, aujourd'hui, dans la mesure où le conseil de la GNSO peut vous aider, et bien nous sommes prêts à le faire. C'est notre message aujourd'hui.

TRIPTI SINHA

Merci beaucoup. Vous l'avez dit, la première étape, c'est déjà d'avoir des recommandations qui soient plus prêtes pour le conseil d'administration, et donc nous l'apprécions. Vous savez qu'il y a beaucoup de facteurs qui contribuent à l'évaluation des différentes recommandations, et celles qui sont approuvées par le conseil d'administration sont mises en œuvre. Nous regardons surtout l'efficacité, parce que ça fait partie du plan stratégique. Je vais maintenant céder la parole à Kurtis, qui va parler de la mise en œuvre. Et Becky, je ne sais pas s'il y a autre chose. Vous pourrez ajouter également.

KURTIS LINDQUIST

Ce qu'on souhaite faire, comme je le disais, je le dis maintenant, nous prévoyons une mise à jour, un document de mise à jour sur les politiques que nous publierons sur le statut des politiques, mais aussi sur le statut de la mise en œuvre. Et, je dois souligner que voilà un petit peu où on en est.

Donc, travailler là-dessus nous permettra de voir où il y a des points communs entre les enjeux en matière d'élaboration de politiques et le reste. Donc, les enjeux de mise en œuvre, on peut apprendre. S'il y a des enjeux de mise en œuvre qui empêchent les politiques

d'être mises en œuvre, on peut essayer de voir comment trouver les efficacités, comment s'améliorer dans la mise en œuvre des politiques, qu'est ce qu'on travaille, etc.

Et donc l'idée, c'est d'avoir un certain niveau de transparence pour comprendre les deux camps. Je crois qu'en fait c'est tout un processus. Ce n'est pas simplement la mise en œuvre d'un côté et les politiques de l'autre, mais en matière d'efficacité, il faut voir comment améliorer la totalité du processus de bout en bout.

Et dernière chose, il y a beaucoup d'opinions par rapport à ça, mais il y a très peu de données et donc on essaie de générer les données pour voir vraiment, clairement qu'est-ce que ça veut dire d'améliorer. Où sont les inefficacités et comment les éliminer? Et, c'est une question de données. Il faut voir ce qui se passe du côté des données.

BECKY BURR

Personne ne revendique le fait qu'il n'y a pas d'amélioration possible. Ça s'applique à tout ce qu'on fait. Je crois que Kurtis est arrivé l'année dernière, donc. Et, du point de vue du conseil d'administration, ce que j'ai pu observer, c'est une énorme amélioration.

Si vous regardez le travail de la série 2026, le personnel qui s'en est occupé du point de vue de la révision de la politique, c'est vrai que le conseil d'administration, et bien, il lui a fallu un certain temps pour réviser cette politique. C'est très clair. Mais, en fin de compte,

on a pu quand même progresser de manière efficace et l'équipe de révision de la mise en œuvre a effectué énormément de travail dans un temps très limité, ce qui est assez extraordinaire. Donc, un bel engagement de la communauté et un bel engagement de org. Et, j'espère que vous serez d'accord avec moi, le conseil d'administration a énormément investi de travail. Et donc, mon encouragement, ce n'est pas de dire qu'il n'y a pas de problème, mais simplement de dire saisissons les opportunités qui sont devant nous en vue d'une amélioration continue.

Nous avons du travail, nous avons du pain sur la planche. Il y aura peut-être des PDP sur l'utilisation malveillante du DNS qui représenteront des opportunités d'amélioration du processus d'élaboration de politiques et d'amélioration du processus de considérations de politique et d'amélioration du processus de mise en œuvre. Donc, les opportunités sont pléthore, opportunités de s'améliorer. Mais, on est tous là pour ça et nous avons tous quelque chose à contribuer.

TOMSLIN SAMME-NLAR

Merci. Je suis heureux de l'entendre. Ensuite. Alors, je crois que la dernière question qu'on a entendue c'était notre espoir que le conseil d'administration nous parle du document d'analyse des lacunes du RDRS. On en a entendu parler, mais on n'a pas encore ce document.

BECKY BURR

Il y aura une résolution mardi pour poursuivre le RDRS pendant jusqu'à deux ans, donc jusqu'en été 2027. Et, nous allons publier dans le cadre de ce processus, une analyse de l'alignement de la politique. On a parlé d'analyse de lacunes, mais en fait, en y réfléchissant, ce n'est pas la bonne description.

La question, c'est d'analyser comment nous alignons les politiques existantes. Pardon, les politiques qui existent, les recommandations de politiques qui existent, sur lesquelles le conseil d'administration n'a pas encore pris de décision et le rapport définitif du RDRS. Comment est-ce qu'on passe de là où on en est maintenant avec les différentes recommandations SSAD qui sont là et qu'on n'a pas encore géré. Certaines recommandations du SSAD, ont été adoptées par le conseil d'administration, mais ne sont pas encore mises en œuvre pour tout un tas de raisons. Et ensuite, il y a le travail du comité permanent RDRS donc le document.

En fait, l'analyse de l'alignement sera publiée vendredi, et il décrit quelles sont les politiques existantes mises en œuvre, les nouvelles politiques ou alors un petit peu un mix de tout ceci. Quelles sont-elles pour s'assurer que le RDRS inclut des composantes clés que le conseil d'administration et la communauté ont identifié comme nécessaires pour une solution à long terme.

Par exemple, dans le cadre des recommandations SSAD, la communauté a recommandé. Le conseil n'a pas encore décidé, mais la communauté a recommandé que tous les bureaux

d'enregistrement soient obligés de participer à un système de demande de données. Le conseil d'administration a dit qu'il était pour. Je crois que je vous l'ai suffisamment dit dans la salle du GAC et ici, mais c'est une recommandation en matière de politique qui existe, et le conseil d'administration doit agir. Donc, comment avoir le SSAD et le RDRS futur?

Nous aimerions parler d'où nous en sommes par rapport aux exigences vis à vis des opérateurs de registres ou bureaux d'enregistrements qui ont des services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire. Nous savons qu'il y a un travail qui a été fait par rapport à ce type de service, mais qui n'a pas été finalisé. Et il y a donc un travail qui est fait par rapport à ces services, au niveau du groupe qui s'occupe du SSAD.

Et donc il n'est pas très clair quelle est la démarche à suivre par la suite, sachant qu'il y a donc des registres qui se sont portés volontaires pour faire ce type d'exercice.

Le conseil d'administration a été très clair sur la base de ce que nous entendons de la communauté, que cela est en ligne avec ce que nous avons entendu dire par le comité permanent, à savoir qu'il y a un besoin de simplifier l'intégration des API pour les bureaux d'enregistrement afin qu'il n'y ait pas des processus, des doublons au niveau des processus et afin qu'il puisse y avoir une meilleure expérience au niveau des systèmes.

Nous avons une recommandation de politique que le conseil d'administration a adopté concernant les demandes urgentes, et

nous devons réfléchir au délai pour mettre en œuvre ce type de politique. Nous avons identifié également la question des demandes urgentes et la question de l'authentification des forces de l'ordre, afin que les forces de l'ordre puissent obtenir des réponses opportunes.

Ensuite, nous avons eu des demandes afin que les ccTLD puissent participer au RDRS ou au système qui le remplacera. Donc, le document qui sera publié pour consultation en vendredi fera donc un point sur les recommandations de politiques que nous avons. Quels sont les éléments qui manquent? Quels sont les processus à suivre pour pouvoir mettre tous ces éléments en correspondance? Nous... Et donc, tout cet effort va permettre d'améliorer donc ce dialogue entre le conseil d'administration et le conseil de la GNSO par rapport à ces questions.

Nous avons eu une assez bonne expérience, assez nouvelle par rapport au processus de politique supplémentaire concernant la prochaine série, et je pense qu'on devra reproduire cet exercice pour les politiques SSAD.

Ce sont des informations qui seront très utiles pour le conseil, pour la communauté et pour le conseil d'administration et qui se feront dans le cadre de la consultation, que le conseil d'administration, pas moins, fera auprès du conseil. En se basant sur la bonne expérience que nous avons eu par le passé et avec ce type de processus. Et donc, je ne sais pas si Paul McGrady est là. Mais, s'il

pouvait reproduire le bon travail qu'il a fait avec la petite équipe, ce serait très bien.

Donc, voilà, où nous en sommes et nous avons hâte d'écouter la communauté par rapport à cela et espérons pouvoir poursuivre ce travail conjoint entre le conseil de la GNSO et le conseil d'administration, comme cela a été le cas pour d'autres processus.

TOMSLIN SAMME-NLAR

Merci beaucoup, Becky. C'est très utile parce que, comme je l'ai dit au départ, le conseil n'avait pas beaucoup de clarté par rapport à ce document et ce qu'il impliquait. Merci beaucoup.

TRIPTI SINHA

Je pense que cela nous amène à la fin des questions. Est-ce qu'il y a d'autres thématiques abordées?

WENDY PROFIT

Nous avons une question d'un autre membre de la GNSO sur le chat. Farzaneh, est-ce que vous êtes dans la salle? Est-ce que vous souhaitez poser la question?

FARZANEH BADIEI

Excusez-moi je. Je me connecte de l'extérieur. Est-ce que vous m'entendez? Je voudrais savoir, avoir des informations, si la stabilité financière du RDRS a été prise en considération. Parce que nous avons un système qui est financé par l'ICANN, mais ce financement ne peut pas durer pour toujours. Est-ce que vous avez

considéré, par exemple, un schéma de frais pour les participants à ce système dans le cadre de la stabilité financière du RDRS?

Je pense que ces considérations financières doivent être prises en considération dans l'EPDP. On pourrait peut-être faire une consultation auprès de la communauté pour voir quelles sont les priorités. Je ne sais pas si c'est la tâche du conseil d'établir des priorités, mais ces priorités devraient être établies par la communauté.

BECKY BURR

Merci Farzaneh. Je pense que votre nom n'est pas bien écrit sur l'écran. Farci Dousa. Donc, merci pour cette question. Donc, ce document sur l'alignement n'est pas et ne devrait pas être considéré comme le point de vue du conseil d'administration sur l'ensemble des recommandations SSAD qui ont été formulées. Bien sûr, il y a des recommandations SSAD qui incluent inclut une recommandation concernant le paiement par les utilisateurs, des frais pour les utilisateurs.

Ce n'est pas un domaine. Je veux dire, le conseil d'administration devra prendre une décision par rapport à cette possibilité pour voir si cette recommandation de politique va dans le meilleur intérêt de l'ICANN et de la communauté l'ICANN. C'est un exercice qui n'a pas encore été fait par le conseil d'administration. Il faut prendre une décision. Mais, le fait qu'il y ait ces analyses d'alignement ne veut pas dire que l'on soit pour ou contre.

Oui, dans le cadre des discussions sur l'ensemble des recommandations SSAD, le conseil devra se pencher sur la question et devra décider s'il adopte la politique en l'espèce, ou bien si la politique doit être modifiée, ou bien si elle doit être rejetée conformément aux statuts constitutifs. Et si tel était le cas, toutes les étapes qui doivent être suivies seront suivies.

Et donc, le document sur l'alignement se focalise sur des éléments par rapport auxquels nous devons trouver des moyens d'aller de l'avant. Mais, ce document ne se focalise pas sur une politique en particulier et n'a pas vocation à être exhaustif.

FARZANEH BADIEI

Merci.

TRIPTI SINHA

Est-ce qu'il y a d'autres questions ou d'autres commentaires? Très bien. Nous arrivons à la fin de cette séance. Je voulais ajouter un élément, à savoir que c'était un échange très intéressant. Je voulais insister sur deux questions. D'un côté, l'amélioration de l'efficacité, la considération des recommandations et leur mise en œuvre.

Comme Kurtis l'a dit, nous essayons de voir comment nous pouvons améliorer l'efficacité, aligner les processus. Il est important pour le conseil d'administration et pour l'organisation. Pour ce qui est des problèmes de communication, comme cela a été constaté par mes collègues et par les membres du conseil, il est

important que nous puissions avoir un échange, un libre échange d'idées. Nous essayons de trouver des compromis.

Si une lettre vous arrive de la part du conseil d'administration et qu'elle peut être mal L'interpréter. N'hésitez pas à revenir vers nous. A avoir un appel pour avoir plus de clarté. Nous travaillons de bonne foi. Merci beaucoup pour cette question.

Et, avant de lever la séance, je voulais vous dire que nous avons trois membres du conseil d'administration qui vont partir. Chris n'est pas là, mais est-ce que Maarten est là? Chris est là aussi, et Martin est-ce que vous pouvez vous lever? Becky. Si vous... Je vous invite à les applaudir. Ils ont joué des rôles clés pour le conseil d'administration et ils nous manqueront terriblement. Merci à tous. Cette séance est levée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]